

Bulletin de liaison N° 2 septembre 2008

NATURA 2000

Etangs du Ségala

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Le plateau de Montbazens-Rignac est désormais entré au coeur du "projet de territoire" étayé par la démarche NATURA 2000 des Etangs du Ségala.

Après avoir démontré l'intérêt patrimonial de nos étangs sur la base des inventaires réalisés courant 2007, nous avons dès lors engagé la phase de consultation et de dialogue visant à définir les principales actions à mettre en oeuvre à partir de 2009.

Dans la logique NATURA 2000, il va de soi que les actions envisagées doivent concourir en priorité au maintien voire à l'amélioration de la biodiversité. Toutefois, les Acteurs du territoire ont souhaité profiter de cette démarche pour mettre en osmose un véritable projet de développement durable, prenant en considération les projets socio-économiques compatibles avec le respect de l'environnement.

Je remercie donc très sincèrement les différents acteurs du territoire (Elus, socio-professionnels, agriculteurs, administrations) pour leur implication au sein des groupes de travail locaux.

Après la validation en début d'année 2009 du Document d'Objectifs (DOCOB), il s'agira ensuite de concrétiser sur le terrain la mise en oeuvre des actions identifiées. Ces dernières, je l'espère, seront accompagnées de mesures de financement adaptées, avec parmi elles les lignes spécifiques en direction des acteurs agricoles. J'invite donc tous les acteurs du territoire à s'engager dans ces différentes actions.

Ce n'est qu'avec l'implication du plus grand nombre d'entre-vous que nous pourrons réussir notre projet de territoire autour des Etangs NATURA 2000.

Marie-José ROUQUETTE

Présidente du COPIL

Adjointe au Maire de RIGNAC

Membre du bureau de la Communauté de Communes du Pays Rignacois

NATURA 2000 Qu'es aquo*?

Un petit rappel s'impose...

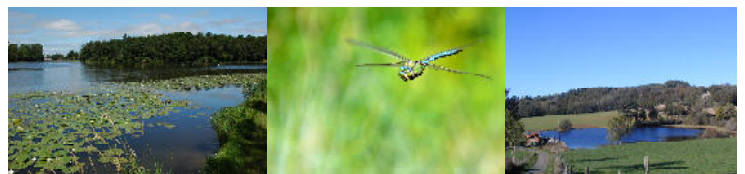
Natura 2000 est un programme européen de conservation de la nature, ayant pour double objectif de préserver la diversité biologique (biodiversité) et de valoriser les territoires. Le maillage de sites s'étend sur toute l'Europe de façon à rendre cohérente cette initiative de préservation des espèces et des habitats naturels. Ce programme provient de la déclinaison de deux Directives Européennes datant de 1979 (Directive "Oiseaux") et 1992 (Directive "Habitats")

En France, le réseau Natura 2000 couvre 6,8 millions d'hectares, soit 12,4 % du territoire national. Il comprend près de 1700 sites naturels d'intérêt patrimonial. La Région Midi-Pyrénées renferme de son côté 117 sites. Le site des Etangs du Ségala fait partie des 28 entités localisées dans le département de l'Aveyron.

L'application de Natura 2000, en France, passe par l'élaboration d'un document de gestion appelé DOCOB, établi dans le cadre d'une consultation approfondie. Un comité de pilotage local (COPIL), constitué de représentants des socio-professionnels, des élus, des collectivités, des propriétaires, des associations...est chargé de la validation des phases successives de ce document.

C'est ensuite ce document d'objectif qui constituera la base de référence des actions qui seront engagées sur chaque site, en vue de concourir en premier lieu au maintien de la biodiversité et à la valorisation du territoire.

* signifie en occitan "Qu'est-ce que c'est ?"



SIAVA

Les premiers enseignements des groupes de travail ...

L'information du public et la concertation des Acteurs du territoire sont véritablement au cœur de chaque projet NATURA 2000.

Sur les étangs du Ségala, outre l'information apportée par divers moyens de communication (presse, internet, bulletin de liaison), il s'agissait pour l'opérateur d'organiser une première réunion publique en vue d'informer la population locale. Le 17 avril 2008, une quarantaine de participants ont donc pris place en mairie de Roussennac afin de découvrir la présentation dressée par le SIAV2A et ses principaux partenaires techniques.

A la suite de cette information publique, deux phases successives de réunions des groupes de travail ont vu le jour fin avril et début juin derniers. Ces dernières ont permis aux deux groupes thématiques (Biodiversité / Eau et Economie / Tourisme) d'identifier des premiers projets pour le territoire. Ces projets devront être affinés au fur et à mesure de l'avancement du dossier, et notamment lors de la 3^{ème} phase de rencontres prévue à l'automne 2008.



Réunion
publique
Roussennac
17/04/08

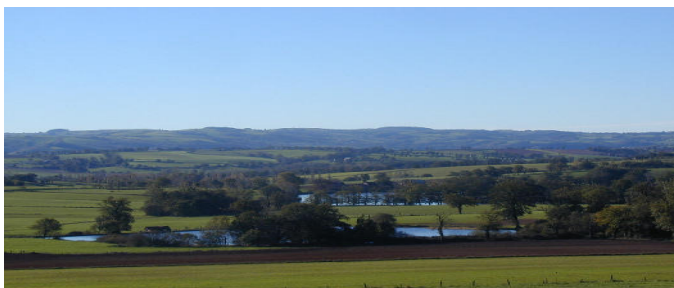
Réunion GT
Biodiv / Eau
Bournazel
25/04/08



Les prémices des projets identifiés par les groupes de travail

La réflexion apportée par les Acteurs du territoire à l'occasion des deux premières phases de réunions de groupes de travail a permis d'identifier pas moins de 13 fiches « avant – projet » dont les thématiques sont les suivantes :

- √ Restauration hydraulique des étangs
- √ Gestion de la ressource en eau des étangs et du réseau hydrographique amont / aval
- √ Régulation des populations de ragondins et rats musqués
- √ Aménagement d'une zone de quiétude pour la faune sauvage sur l'étang de Bournazel
- √ Restauration, préservation et valorisation d'un maillage d'habitats intégrant les étangs et les milieux annexes (prairies humides, bosquets, anciens vergers de châtaigniers, haies, mares) dont mesures agro-environnementales (MAET)
- √ Suivi de l'évolution des espèces animales et végétales, et des habitats patrimoniaux inféodés aux étangs
- √ Lutte contre les plantes invasives inféodées aux milieux aquatiques
- √ Proposition de techniques alternatives aux traitements phytosanitaires pour les collectivités et particuliers gestionnaires des abords des étangs
- √ Création d'un réseau de chemins de randonnées liant les différents étangs
- √ Proposition de sorties « pleine nature » encadrées par des professionnels
- √ Restauration et valorisation du petit patrimoine local et rural autour des étangs
- √ Création d'une animation autour des produits locaux
- √ Accompagnement du développement d'un tourisme de « pêche familiale »



Les exploitants agricoles au cœur du projet Natura...

Le nouveau périmètre du site NATURA 2000 « Etangs du Ségala » qui fait suite à la modification entérinée le 9 novembre 2007 s'étend désormais sur 2 pôles géographiques positionnés dans le triangle « Rignac - Lanuéjols - Montbazens » :

- au Nord-est, le pôle « Bournazel - La Garrigue - Roudillou » (sur les communes de Bournazel et Roussennac).

- au Sud-ouest, le pôle « Anglarès - Privezac » (sur les communes d'Anglars Saint-Félix et Privezac)

Ce site s'étend sur une surface mouillée d'environ 50 Ha, s'insérant pour l'heure sur près de 400 Ha de surface correspondant aux « périmètres d'influence ». Ces derniers périmètres, définis en concertation avec les collectivités locales et l'administration, correspondent en fait à une grande partie des sous-bassins versant des étangs. Ce sont sur ces périmètres d'influence que les mesures de gestion et de contractualisation pourront être proposées aux propriétaires et exploitants.



Photo aérienne présentant le projet de zone d'influence aux abords de l'étang de Bournazel

Concertation avec les exploitants agricoles...

Une réunion d'information et de concertation avec les représentants de la profession agricole du secteur a eu lieu le 9 septembre 2008 à RIGNAC. Cette rencontre animée par l'ADASEA a permis de faire le point sur les mesures agri-environnementales territoriales (MAET) susceptibles d'être retenues dans le cadre du dossier Natura 2000.

Une richesse patrimoniale confirmée...

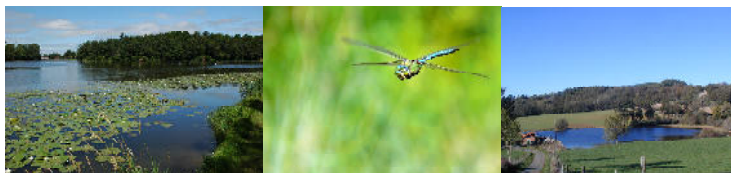


L'étang de La Garrigue et son ancien Moulin

Les inventaires complémentaires ayant eu lieu dans le courant du printemps et de l'été 2008 n'ont fait que confirmer la richesse patrimoniale des étangs du Ségala.

Nous rappelons que les étangs du Ségala ont été classés au titre de NATURA 2000, au regard des nombreux habitats d'intérêt communautaire et espèces qu'ils renferment. Parmi les biotopes recensés, nous retrouvons les habitats typiques des milieux aquatiques et rivulaires (formations de nénuphars et de châtaignes d'eau par exemple). Les Etangs du Ségala constituent également une zone de refuge pour de nombreuses espèces protégées : flore, oiseaux, mammifères, insectes, libellules, reptiles, amphibiens, etc..

A noter enfin la richesse du patrimoine bâti local représenté notamment par les anciens moulins (cas de La Garrigue), ainsi que par les nombreux fours à pain et « Sécadous » (anciens séchoirs à châtaignes)





Calendrier prévisionnel actualisé

Octobre 2008 : 3ème comité de pilotage (COFIL) de validation de l'état des lieux complet, des enjeux et des objectifs de conservation, présentation des propositions d'actions

Automne 2008 : troisième et dernière phase de réunion des groupes de travail

Hiver 2008 / 2009 : Rédaction du DOCOB pour finalisation

Février 2009 : 4ème comité de pilotage (COFIL) de validation du document d'objectif (DOCOB) et des actions qui y sont rattachées

A partir de 2009 / 2010 : propositions de contractualisations et début des actions

Glossaire

ADASEA 12 : association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles de l'Aveyron

DDAF : direction départementale de l'agriculture et de la forêt

DIREN : direction régionale de l'environnement

FDAAPPMA 12 : fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection des milieux aquatiques de l'Aveyron

FDC 12 : fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron

LPO Aveyron : ligue de protection des oiseaux Aveyron

SIAV2A : syndicat intercommunal d'aménagement des vallées de l'Aveyron et de l'Alzou

Les partenaires de l'élaboration du DOCOB du site NATURA 2000 « Etangs du Ségala »

Partenaires techniques



Partenaires financiers



Réalisation / Edition : SIAV2A – Mairie – 1, place du Portail-Haut
12390 RIGNAC / 05.65.63.58.21 / Courriel : siav2a@gmail.com
Photos : M.GUILMET, A.CAYRAC, V.LAVERGNE / Dépôt : sept 2008

HISTORIQUE

La procédure Natura 2000 sur le site N°FR7300876 « Etangs du Ségala »

1998 / DEC : date de proposition des Etangs du Ségala comme SIC (site d'intérêt communautaire)

2006 / NOV : désignation du SIAV2A comme maître d'ouvrage et opérateur du DOCOB

2007 / FEV : 1er COFIL de présentation de la démarche d'élaboration du DOCOB

2007 / MAI : les Etangs du Ségala sont reconnus comme ZSC (zone spéciale de conservation)

2007 / Printemps – été : investigations et inventaires de terrain

2007 / NOV : 2ème COFIL de présentation de l'état des lieux et modification de périmètre



CONTACTS

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter les personnes suivantes :

SIAV2A – Mairie – 12390 RIGNAC
MM. LAVERGNE et VIGUIER 05.65.63.58.21

ADASEA 12 – Maison de l'agriculture –
12000 RODEZ
Mme GUILLERM 05.65.73.76.76

DDAF DE L'AVEYRON – Rue de Bruxelles –
Bourran – 12000 RODEZ
M. CROS – 05.65.73.50.85

DIREN MIDI-PYRENEES – Cité
administrative – Bât G – 31074 TOULOUSE
Mme ARTERO – 05.34.45.15.20

ENCORE PLUS D'INFOS

<http://www.siav2a.com>

<http://natura2000.ecologie.gouv.fr/sites/FR7300876.html>

<http://www.midi-pyrenees.ecologie.gouv.fr>

<http://www.aveyron.pref.gouv.fr/agriculture>

*Pour tout renseignement
complémentaire...*

*Tel : 05.65.63.58.21
Siav2a@gmail.com*